



Cycle

INTEGRER LA PREVENTION DES
DISCRIMINATIONS DANS LES PROJETS
POLITIQUE DE LA VILLE

Le mardi 13 décembre 2022

De 9h00 à 16h30

A l'IREV

I- Contexte

Depuis 2021, l'IREV propose aux territoires des accompagnements individualisés sur les démarches locales de prévention des discriminations.

Ces accompagnements ont permis l'émergence et l'expérimentation de différentes outillages comme une enquête de perception des discriminations dans le logement ou encore une proposition d'un référentiel d'évaluation de l'axe lutte contre les discriminations dans les contrats de ville.

En 2022, l'accompagnement de l'IREV auprès des professionnels en charge de la Politique de la ville au sein de la CA de la Porte du Hainaut a permis d'initier un cycle de qualification intitulé « Intégrer la prévention des discriminations dans les projets Politique de la ville ». Ce temps a été l'occasion de co-construire une grille de questionnement.

Afin de permettre son affinage, son expérimentation et son essaimage, l'IREV propose un cycle de qualification d'une journée.

Le cycle proposé par l'IREV a une double vocation :

- ✓ Appréhender la prévention des discriminations dans les projets portés à l'échelle des contrats de ville
- ✓ S'approprier un cadre méthodologique permettant de guider les phases d'instruction et d'accompagnement

Cette grille n'a pas vocation à être prescriptive. Elle vise avant tout à guider les professionnels et à se poser des questions clés, à cerner les points de vigilance et les éléments indispensables. Cette grille pourra s'inscrire dans une démarche globale et partagée sur le territoire des Hauts-de-France.

II- Objectifs de la journée

- ✓ Maîtriser les enjeux à travers le cadre légal, les chiffres clés et les définitions
- ✓ Comprendre les mécanismes des discriminations et le rôle des préjugés et stéréotypes
- ✓ Analyser les projets sous l'angle de la prévention des discriminations et savoir guider les porteurs
- ✓ Maîtriser des éléments de langage permettant de faire face aux résistances

III- Public visé

Ce cycle s'adresse prioritairement aux délégués du préfet, aux chefs de projets Politique de la Ville des communes, intercommunalités, des départements et de la région (issus des Hauts-de-France).

IV- Agenda

Le mardi 13 décembre 2022 de 9h à 16h30.

V- Intervenants

Jasmine HAMAOU, consultante-formatrice, Groupe EGAE

VI- Lieu

La journée se déroulera en présentiel dans **les locaux de l'IREV** :

**Bât. Arboretum – 7ème étage,
135 Boulevard Paul Painlevé, à Lille**

VII- Programme

9h00-9h15	Introduction de la formation
9h15-09h45	Discrimination et agissements discriminatoires : de quoi parle-t-on ?
09h45-10h30	Le fonctionnement des stéréotypes : causes des discriminations, et quelles conséquences ?
10h30-10h45	Pause
10h45-11h30	Qu'est-ce qu'un projet Politique de la Ville qui intègre la prévention des discriminations ? Comment intégrer la prévention des discriminations dans les projets Politique de la Ville ?
11h30 – 12h00	Échanges et discussions autour de la grille
12h30-13h30	Pause déjeuner
13h-30-13h45	Anti-sieste
13h45-14h45	Retour d'expériences sur l'utilisation de la grille de questionnements
14h45-15h00	Pause
15h00-16h15	Comment répondre aux objections ?
16h15-16h30	Conclusion et évaluation

VIII- Inscriptions

Suivez ce lien pour vous inscrire : [Inscriptions](#)

IX- Renseignements et contact :

Karima ELKHADIRI

Chargée de mission au Pôle prévention des discriminations à l'IREV

03 20 25 46 95 - 06 74 53 35 37

k.elkhadiri@irev.fr